

LE MAG'

Les
AUXONS



Décembre 2024



EDITO DU MAIRE

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons ce numéro de fin d'année de notre magazine, reflet du dynamisme et de la vitalité de notre village. Tout au long de ces pages, vous découvrirez les nombreux événements qui ont animé notre commune, ainsi que ceux à venir, témoignant de l'énergie et de l'engagement des élus mais aussi habitants, associations, entreprises et école.

Les festivités de cette fin d'année promettent d'être mémorables pour petits et grands, apportant une touche de joie et de convivialité dans un contexte parfois difficile. Nous vous invitons à participer nombreux aux diverses animations et à venir partager un moment chaleureux lors de la cérémonie des vœux que je prononcerai le vendredi 3 janvier au pôle sportif et culturel.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vos proches et de vous-même, et rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures aux Auxons !

Serge Rutkowski

NOËL POUR NOS AINÉS

La municipalité propose à ses aînés son traditionnel repas qui se tiendra :

le samedi 18 janvier 2025 à midi

dans la grande salle du pôle sportif et culturel. Pour rappel celui-ci concerne chaque auxois(e) agé(e) de 70 ans et plus.

L'occasion pour tous de se retrouver, boire et manger, et danser !

Pour ceux qui ne seront pas disponibles ou qui ne tiennent pas à y participer, des bons d'achat à dépenser auprès des commerçants du village leur seront distribués.

Nous avons aussi une pensée pour les pensionnaires de notre Ehpad qui sont les bienvenus au repas s'ils le souhaitent, ou auxquels nous apporterons des paniers garnis à l'occasion des fêtes de Noël.

Si toutefois, vous avez 70ans et + et que vous n'avez pas reçu votre courrier de la mairie, merci de contacter le secrétariat.

Joyeux Noël



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE

Ordre du jour du Conseil municipal qui s'est tenu le lundi 4 novembre dernier :

- Affouage, dévolution et destination des coupes 2025
- Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et assainissement pour 2023
- Attribution d'un fonds de concours des Auxons à GBM (travaux de voirie rue de l'Eglise)
- Adoption de zones d'accélération des énergies renouvelables
- Vente d'une parcelle au 7 rue de l'Eglise Saint-Pierre
- Vente d'une bande de terrain agricole AI n°4
- Achat d'un terrain attenant à la parcelle AC 24 secteur Mairie
- Vente des parcelles AT 155 et 157 et places de parking pour la construction d'une pharmacie
- Vente de la maison médicale et places de parking
- Plan de financement du projet de rénovation de l'Eglise Saint-Pierre

DE LA LECTURE À L'EHPAD

Suite à notre appel aux volontaires, 6 bénévoles se sont présentés pour offrir aux pensionnaires de l'EHPAD des moments de lecture. Contes, légendes, romans seront proposés à des groupes de résidents motivés afin de partager un moment chaleureux avec eux.



ARBRES D'ALIGNEMENT

L'entreprise Vert Tiges intervient du 24 novembre au 4 décembre sur la commune pour procéder à l'entretien des arbres d'alignement (arbres bordant les voies ouvertes à la circulation publique). Chaque arbre concerné a été étudié au préalable par des professionnels en lien avec l'Adjoint au maire en charge de l'urbanisme, afin de permettre des interventions ciblées et pertinentes en



fonction du type d'arbre présent et de ses caractéristiques : taille d'entretien, taille de sécurité ou parfois abattage préventif. Ces arbres faisant partie d'un patrimoine paysager relevant d'un dispositif de protection renforcée, les abattages préventifs font l'objet d'une déclaration préalable en Préfecture et répondent à un impératif de sécurité.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE MAIS PAS QUE...

Fin 2022, nous décidons de procéder à l'extinction de l'éclairage nocturne du village. Cette décision, prise en pleine crise énergétique par nombre de communes, engendre aujourd'hui un nouveau bénéfice. En effet, Grand Besançon Métropole reverse à notre commune 7 833 € pour la période du 1er décembre 2022 au 31 décembre 2023 (13 mois) et versera désormais 7 220 € chaque année au titre des économies d'énergie réalisées.



JE PROTÈGE MON COMPTEUR D'EAU CONTRE LE GEL

A l'approche du froid, le Département Eau et Assainissement de Grand Besançon Métropole rappelle les dégâts que peut engendrer le gel.

Votre compteur est sous votre responsabilité. Il est important de le protéger contre tout dommage pour éviter que des fuites n'apparaissent. En cas de destruction ou de détérioration de ce dernier ou de ses joints, le remplacement ou la remise en état serait à vos frais (Art 24 du règlement de service eau potable).

Pour éviter ces désagréments et des coûts importants, il est donc nécessaire de garantir une isolation efficace :

Vous pouvez calfeutrer le compteur d'eau et les canalisations exposés avec une protection facile à manipuler et constituée de préférence de matériaux isolants, légers et imputrescibles, contenus dans des sacs en plastique (billes ou panneaux de polystyrène d'environ 10 cm d'épaisseur).

N'utilisez pas de matériaux absorbant l'humidité tels que carton, laine de verre, laine de roche, isolants minces réfléchissants, paille, feuilles mortes, morceaux de tissu ou journaux.

Pensez cependant à laisser l'accès au compteur pour les visites de contrôle (Art 22.2 du règlement de service).

Cette isolation, mise en place durant la période hivernale, pourra être retirée à compter du mois de mars 2025 afin d'éviter la condensation sur les écrans des compteurs.

Enfin, n'oubliez pas de surveiller régulièrement votre compteur pour détecter une éventuelle fuite d'eau.

Vous éviterez ainsi tout dégât matériel et une mauvaise surprise sur votre facture. De plus vous serez acteur de la protection de la ressource en eau.

Pour en savoir plus, se connecter sur www.grandbesancon.fr/eau

En hiver, je protège aussi mon compteur du froid !



BALAYAGE DES RUES

Les engins réalisant le balayage des rues passeront dans notre village les 12 et 13 décembre prochains. Nous vous invitons à balayer devant vos propriétés afin de permettre aux feuilles mortes de se trouver sur la chaussée et ainsi d'être collectées.

VOIRIES EN 2024, QUOI DE NEUF ?

Dans le cadre du programme de Grand Entretien Routier, la commune des Auxons en coordination avec le service voirie de GBM a programmé plusieurs réfections de chaussées et trottoirs.

Chemin de Vaux, reprofilage de la voirie et réalisation d'un enduit bi-couche.

Rue des Jardins, Réalisation d'un enrobé au carrefour avec la rue du Stade, puis pose d'un enduit bi-couche pour la partie plane jusqu'au virage.

Rue de la Goulotte, rue de la Combe, réfection des trottoirs en enrobé après reprise partielles des bordures et reprofilage.

Rue de la Prairie, réfection des trottoirs en enrobé après reprofilage.

Pour les chantiers de la rue de la Goulotte, rue de la Combe et rue de la Prairie, afin de pérenniser la durée de vie des trottoirs, la commune des Auxons a pris à sa charge la différence de coût entre la réalisation d'un enduit bicouche et la pose d'un enrobé.

Rappel important: Les trottoirs et voies de déplacements modes doux ne doivent pas servir d'aires de stationnement aux voitures et camions, ils sont réservés exclusivement aux piétons pour les trottoirs, piétons et cyclistes pour les voies de déplacement modes doux.

RD 230, " rue de l'Eglise, place de la fontaine, Allée des Marronniers ", Le département du Doubs dans le cadre son programme d'entretien des routes départementales a refait la couche de roulement en enrobé.



NUMERO D'URGENCE

Nous vous rappelons le numéro d'astreinte en dehors des heures d'ouverture de mairie

06 30 22 38 26

AVIS DE DÉCÈS

- ◆ TAMBORINI Paulette (veuve ASTRUC) née le 19.12.1920, décédée le 10.10.2024
- ◆ CHAPUIS Roger né le 02.10.1934, décédé le 07.10.2024
- ◆ DEVOS Vincent né le 11.04.1984, décédé le 19.10.2024
- ◆ MEDARD Guy, né le 18.11.1946, décédé le 31.10.2024

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 Novembre n'est pas qu'un jour férié, n'oublions pas ces femmes, enfants et hommes qui ont donné leur vie pour notre liberté. Notre maire a déposé une gerbe au pied du monument aux morts en hommage aux victimes de la guerre, avant de poursuivre les commémorations en commune de Miserey-Salines.

**PLAN DE DÉNEIGEMENT**

Voici le plan de déneigement de notre commune. Nous vous informons par ailleurs que les bacs à sel, disposés dans le village, peuvent être utilisés par les particuliers en cas de besoin pour saler les trottoirs (veiller à bien remettre les pelles à l'intérieur du bac). Il est cependant strictement interdit de les utiliser pour un usage personnel.



OUVERTURE MICRO-CRÈCHE

Notre micro-crèche ouvrira le 2 janvier prochain, comme prévu ! Le mobilier, les jeux et tapis d'éveils prennent place à l'intérieur et la saison est propice aux plantations pour orner les extérieurs. Les repas des enfants seront fournis par le prestataire « API Restauration » qui garantit



Les élus de la commune se sont mobilisés pour le montage du mobilier

une cuisine responsable privilégiant les ingrédients bio et locaux.

La période d'inscriptions est encore en cours, et il reste à ce jour quelques places de disponibles, n'hésitez pas à inscrire vos enfants. L'accueil est possible de 2,5 mois jusqu'à 6 ans sur les périodes de vacances scolaires par exemple.

Renseignements à la mairie au 03.81.58.72.69, ou en écrivant à mairie@lesauxons.fr.

La ludothèque ouvrira au grand public courant décembre, dans ses nouveaux locaux.

Grâce au soutien des organismes ci-dessous, la commune a pu obtenir une participation financière de plus de 50 % sur le coût de la construction de ce bâtiment dédié à l'enfance.

Voici le bilan financier de cet ouvrage réalisé par la commune pour un coût global du projet d'un 1,055 million d'euros hors taxes.

Construction de la Micro-crèche et de la Ludothèque

PORTEUR DE PROJET
MAIRIE LES AUXONS

COÛT TOTAL DU PROJET
1 055 097 €



AVEC LE SOUTIEN
FINANCIER DE :



MICRO-CRÈCHE SUZETTE

Coût : **822 976 €**
Dont auto-financement
communal : 401 027.43 €
(48.73 %)

PRÉFECTURE DU DOUBS

163 967 €

DÉPARTEMENT DU DOUBS

130 260.43 €

CAF

106 800 €

LUDOTHÈQUE LUD'AUXONS

Coût : **232 121 €**
Dont auto-financement
communal : 99 133.78 €
(42.70 %)

PRÉFECTURE DU DOUBS

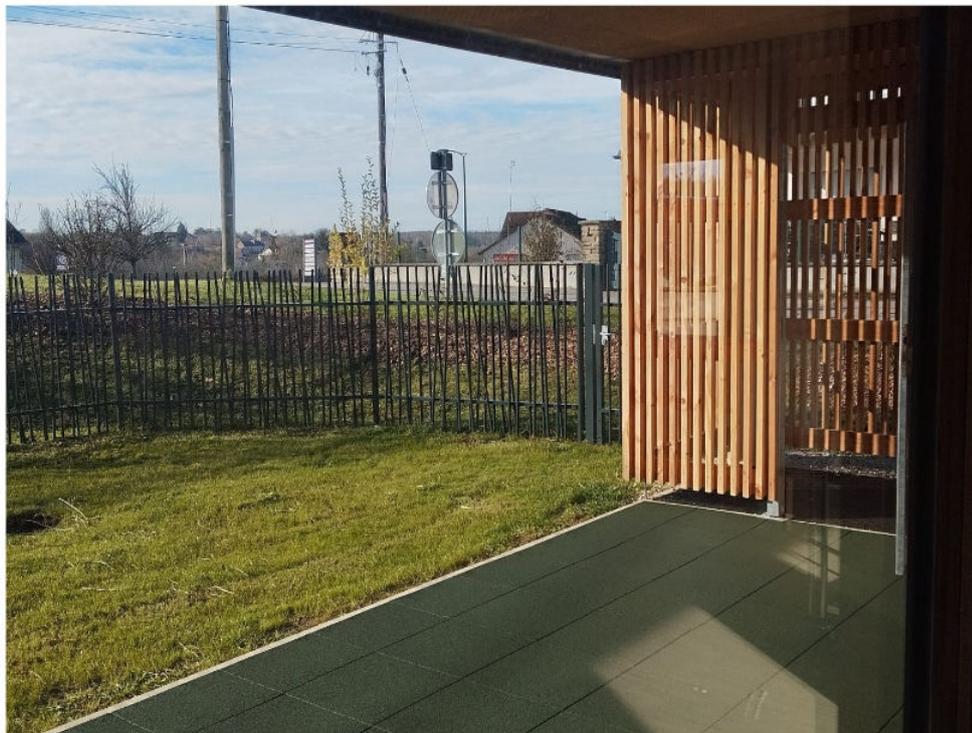
46 247.10 €

DÉPARTEMENT DU DOUBS

36 740.12 €

CAF

50 000 €



RECONNAISSANCE D'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Si votre habitation est concernée par des dégâts liés à la sécheresse et au gonflement / retrait des argiles, vous pouvez retrouver la procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse de l'année 2024 sur le site de la commune ou vous adressez au secrétariat de mairie **avant le 27 décembre.**

Page

8

TATOUEUR AUX AUXONS

Aurélien Artmann vous reçoit dans son studio privé de tatouage dans une ambiance chaleureuse et cocooning au 3 rue de la mairie (en face de la bibliothèque).

A l'écoute, il saura vous mettre à l'aise et en confiance. D'une grande expérience, il réalise vos projets avec créativité : c'est un véritable artiste ! Très pointilleux sur l'hygiène, il s'adaptera en fonction de vous, de la réaction de votre peau et de vos craintes.

Adeptes essentiellement du « black work », l'artiste tatoueur est spécialisé dans une variété de styles, allant du traditionnel au réalisme, en passant par le minimalisme et bien plus encore.. Il peut travailler sur le thème floral, l'abstrait, le contrasté..

Le flash, c'est un dessin original reflétant l'univers de l'artiste. Une œuvre empreinte de son savoir-faire et de son expérience. C'est souvent ce que l'artiste préfère dessiner, là où il prend du plaisir à travailler, sans aucune limite ni contrainte. C'est dans un flash que vous aurez l'expression intact du dessin tel que l'a conçu votre artiste préféré. C'est souvent ce qui crée LE "Flash"...le coup de cœur, la raison qui fait que vous voulez un tatouage de cet artiste et pas d'un autre...



ART'MAN Tattoo
Studio privé de tatouage
Aurélien Artmann
3 rue de la mairie
07 85 96 66 64
Studio-artmantattoo@outlook.fr

MARATHON DU JEU DU COMITE DES FÊTES ET ÉVÈNEMENT À VENIR

Plus de 200 personnes ont participé samedi 17 novembre au Marathon du Jeu (8 heures non stop), organisé par le Comité des Fêtes des Auxons. Jeux de société, escape game, consoles rétro, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le samedi 15 novembre 2025 pour la 3^{ème} édition de cette sympathique manifestation.



FÊTE DE LA GALETTE POUR LES ENFANTS

Le Comité des Fêtes organise le dimanche 5 janvier 2025, la 3^{ème} édition de la Fête de la Galette. Cette année, l'invité sera Denis « Le Compteur du Temps » qui vous réglera de ses histoires. Le spectacle sera suivi d'un moment de convivialité autour de galettes confectionnées par notre boulanger Momo.

Réservation obligatoire avant le 31 décembre 2024 : fetesdesauxons@gmail.com

<https://my.weezevent.com/fete-de-la-galette-2025>

Tarif : 3 € par personne de plus de 3 ans

Début du spectacle à 15h (ouverture des portes à 14h30) au Pôle sportif et culturel.



LA GRANDE LESSIVE À L'ÉCOLE

Comme chaque année, avant l'hiver, les élèves de l'école ont fait leur « Grande lessive » en étendant leurs dessins le long des grillages de l'école. Un événement toujours sympathique pour les parents et qui égaye les abords de l'école le temps d'une journée.



FRELONS ASIATIQUES

Suite à la réunion publique du printemps 2024 concernant la prolifération des frelons asiatiques, entre autres aux Auxons, 22 personnes ont commandé 70 filtres pour les piéger.

Le piégeage s'est effectué sur 2 périodes : le printemps et l'automne.

- Une soixantaine de reines ont été capturées pendant la première période sur essentiellement 2 sites, l'un proche de l'église de Dessous, l'autre proche de l'église de Dessus.

- La seconde a permis la capture d'environ 110 ouvrières principalement vers l'église De dessus, une quinzaine rue de Saucy.

En 2023, 14 nids de frelons ont été détruits sur le village et 7 en 2024.

La municipalité fait l'effort financier de prendre en charge le coût de la destruction de ces nids car elle a conscience de la gravité du problème.

Chaque reine est à l'origine d'un nid contenant plus de 2000 ouvrières qui élèvent au moins 500 futures fondatrices, les plus grands pouvant produire plus de 13 000 individus. Le piégeage des ouvrières fécondées à l'automne évite la formation des reines du printemps.



RESTAURATION DE LA MARE

Les travaux de restauration de la mare des Auxons, sur le secteur des 3 Liqueurs, se sont très bien déroulés. A peine les travaux terminés que l'eau était déjà de retour. L'eau et la végétation reviendront naturellement très vite !



COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Enedis réalise des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront plusieurs coupures d'électricité le :

Lundi 2 décembre de 9h à 10h

De nombreuses adresses sont concernées, elles sont consultables sur le site internet de la commune.

C'EST L'HEURE POUR LES DECORATIONS DE NOEL

Tout sera installé pour la Saint Nicolas : les agents techniques installeront les décorations lumineuses dans les rues et à l'école premier semaine de décembre. Des élus se sont attelés au lavoir et la mairie. Et la traditionnelle crèche lumineuse de monsieur Roy a été installée par ses fils dans le fond du lavoir.



Notre marché dominical, c'est tous les dimanches : été comme hiver !

Pensez à vos commandes de Noël et rendez-vous avec des commerçants artisanaux « spécial Noël » le 15 et 22 décembre !



ASSEMBLEE GENERALE DU JUDO

L'assemblée générale du judo Club s'est tenue le vendredi 18 octobre en présence de nombreux adhérents et de 2 élus communaux. Christophe Edouard quitte le club avec les remerciements pour ses années d'investissement, Céline Picard prend le poste de secrétaire et Jérémie Nappez celui de trésorier adjoint. La réunion, toujours aussi conviviale, s'est achevée par le verre de l'amitié.



Anim'Auxons a organisé le temps d'un week-end, les 23 et 24 novembre, son marché de Noël au pôle sportif et culturel. Un succès renouvelé avec la présence de nombreux artisans, tous comblés par l'ambiance et l'affluence rencontrées durant ces 2 journées



THEATRE ET APERITIF CONCERT

Anim'Auxons vous propose en janvier au Pôle Sportif :

- Le vendredi 24 janvier à 20h une pièce de théâtre de Viviane Tardivel « Pour le meilleur et pour le Pire »
- Le Dimanche 26 Janvier à partir de 11h30 un apéritif concert avec l'orchestre « 12^{ème} Etage »

Réservations par SMS au
07.81.06.44.24 ou asanimauxons@gmail.com



Anim'Auxons
vous propose au Pôle Sportif :

vendredi 24 janvier 20 h

une pièce de théâtre de Viviane
Tardivel
« Pour le meilleur et pour le
Pire »

**Dimanche 26 Janvier
à partir de 11h 30**

un apéritif concert avec
l'orchestre « 12^{ème} Etage »

Réservations par SMS
07 81 06 44 24 ou
asanimauxons@gmail.com

... Et surtout pour le pire !

Par Viviane Tardivel

LOTO DU FOOT "SPECIAL NOEL" SAMEDI 7 DECEMBRE

20H

Les
AUXONS



DÉTAILS SUR
LE SITE DE
LA COMMUNE



MARCHÉ DE NOËL ÉCOLE DES AUXONS

13 DÉCEMBRE 2024
16H30 - 20H



Les
AUXONS

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Petite Auxoise, petit Auxois,
Les fêtes approchent à grands pas
et c'est le moment parfait pour
m'écrire.

Tu peux déposer ta lettre dans la
boîte aux lettres située devant la
boulangerie La Gemeuilloise.

Tom courrier arrivera directement
au Pôle Nord.

N'oublie pas de me laisser ton nom,
ton prénom et ton adresse.

J'attends ta lettre !

Père Noël

du 1 au 18 décembre 2024



Nous vous
donnons RDV
sur le marché

**dimanche 22
décembre 2024**

COURRIERS DE NOËL

La municipalité organise une ac-
tion pour les enfants de la com-
mune à l'occasion des fêtes de
Noël en collaboration avec le Co-
mité des fêtes.

Tous les petits Auxois pourront déposer leur lettre au
Père Noël dans la boîte placée devant la boulangerie.

Nous vous donnons rendez-vous sur le marché domi-
nical **dimanche 22 décembre matin** pour partager un
moment et remettre une petite surprise aux enfants
autour d'un chocolat chaud.

L'école de musique sera présente pour jouer des
chants de Noël ainsi que nos fidèles commerçants et
d'autres venus spécialement proposer des idées de
cadeaux à offrir pour Noël... Et qui sait... ? Peut-être
que l'homme habillé de rouge sera de passage pour
l'occasion !!!

